



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 14 mars 2023

Procès-Verbal N° 597

Tirage des Coupes de l'Isère le 20 mars 2023

Le District vous informe que le Tirage des Coupes de l'Isère aura lieu :
le 20 MARS à 19h00 au District en partenariat
avec Memo Club

- Seniors Fabrice Marchiol : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- Challenge Lucien Gros Balthazard : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- U20 Coupe Noël Pilot : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- U17 Coupe Crédit Agricole : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- U15 Coupe Pierre Dubois : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- U15 Coupe Augustin Dominguez : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- Féminines à 11 Coupe Monique Bert : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- Féminines à 8 Coupe JB Dalmasso : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales
- Féminines U18 à 8 Coupe de l'Isère: tirage des 1/2 finales
- Féminines U15 Coupe de l'Isère : 1/4 finales et pré tirage des 1/2 finales

Tous les clubs qualifiés pour ces coupes sont invités au tirage au sort

Accueil Finales Coupes de l'Isère

Le District lance un appel à candidatures pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes de l'Isère :

- [Le 3 juin 2023 : Finales JEUNES Masculins et Féminines](#)
- [Le 4 Juin 2023 : Finales SENIORS Masculins et Féminines](#)

Cahier des charges à la demande, auprès du District.

Les candidatures sont à adresser au District pour le 4 Avril date butoir.

Appel à candidature Assemblée Générale d'été 2023

Le District fait appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 30 juin en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au 4 avril 2023

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition, demandez le auprès du secrétariat.

Promotion médailles District 2023

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis des années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant d'être honoré **de la médaille de DISTRICT.**

Pour cela, merci de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner au **Secrétariat du District pour le 20 avril** délai de rigueur.

[Formulaire demande médaille District](#)

TRESORERIE DISTRICT

FORFAIT GENERAL U17

Amende 68 €

Du 14 mars 2023

MOIRANS U17D2

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 10 et 11 mars 2023

BOZEL MT JOVEL AS U20D2
VALLIS AUREA FOOT 4 U20D2
CHARTREUSE GUIERS FEMU15FA8D2
VEZERONCE HUERT 4 U13D4
ASCOL VETA8NI

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE

Amende 140 €

Du 11 et 12 mars 2023

ASIEG CIFM
PAYS VOIRONNAIS CIFEMA11MB

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U15

A8

Amende 32 €

Du 11 mars 2023

AIX 2 CIU15A8 FEM

FORFAIT PLATEAU U10-U11

Amende 10 €

Journée 3 du 11 mars 2023

O. NORD DAUPHINE U10

VALLEE DU GUIERS U10
LA MURETTE 2 U11
SUD ISERE U11
POLIENAS U10-U11
NIVOLAS 2 U10-U11
POISAT U10-U11
MOIRANS U10-U11
BOUVESSE U10-U11
FONTAINE U10-U11
ECHIROLLES 2 U10-U11
PAYS D'ALLEVARD U10-U11
O. LES AVENIERES U10-U11

NON SAISIE DE RESULTATS

FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 6 au 11 mars 2023

SEYSSINET 4 U13D3
SEYSSINET 5 U13D3
SEYSSINET 6 U13D4
BOURG OISANS U13D4
BILIEU 2 SA8ENTD1
VILLENEUVE U13D4
ESTRABLIN 2 U13D4
ST MAURICE L'EXIL 2 U13D4
LIERS U13D4
LCA FOOT 38 2 U13D3
GP ARTAS CH NORD DAUP 3 U13D4
VEZERONCE HUERT 2 U13D3
RO-CLAIX 2 U13D4
METROPOLITAINS SA8ENTD1

FM NON RETOURNEE**Amende 75 €****Du 4 mars 2023**

MURETTE 4

U13D3

VOREPPE 2

U13D4

FM PLATEAU INCOMPLETE U10-U11**Amende 10 €****Journée 3 du 11 mars 2023**

ST QUENTIN FALLAV 2

U10

ST HILAIRE DE LA COTE

U10-U11

FMI NON RETOURNEE**Amende 75 €****Du 11 et 12 mars 2023****Voir PV 597 de la Commission FMI****CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE****Liste des clubs non à jour de leur trésorerie au 15 février 2023****Article 17****17-3 – Procédures et Sanctions :**

c) Si 6 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, une dernière mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception lui est adressée, et si le règlement n'est pas effectué sous une semaine à compter de l'envoi du courrier électronique avec accusé de réception, il est suspendu au sens de l'article 231 des Règlements Généraux de la F.F.F. : « Un club suspendu par la Fédération ne peut prendre part à aucun match officiel ou amical et est considéré comme forfait pour tous les matchs officiels qu'il aurait à disputer pendant le temps de sa suspension. Il ne peut se faire représenter aux réunions de Districts, de Liges ou de la Fédération. » Cette suspension du club est notifiée sur le site internet du District.

Les clubs ci-dessous se verront suspendus en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet **le 22 mars 2023**

549826 FUTSAL PONT DE CLAIX**564310 FC LE TOUVET****RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES**

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	edarocha@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr